



LOURESSE ROCHEMENIER

Terre de caractère

BULLETIN ANNUEL
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

3. VIE MUNICIPALE

12. VIE COMMUNALE

20. VIE LOCALE

28. TOURISME PATRIMOINE

32. VIE PRATIQUE

2020

EMPLOYÉS COMMUNAUX

Le personnel communal gère les activités de la commune et entretient son patrimoine.

Il œuvre pour vous et nous lui en donnons les moyens.

Martine Landry (adjointe), en charge des affaires sociales, rencontre très régulièrement le personnel qui travaille au restaurant scolaire et au périscolaire.

Lucienne Roux (adjointe), avec Monsieur le maire **Pierre-Yves Douet**, organisent tous les jeudis matins un temps avec nos agents techniques pour faire le point sur les travaux réalisés et ceux à venir. **David Lauriou** (adjoint) a également travaillé avec nos agents techniques pour les travaux du musée.

Didier Poitvin (adjoint) pourvoit à toutes les mesures relatives à la gestion du personnel. Il est en charge, avec les membres de la commission finance, de la mise en place du RIFSEEP pour une meilleure prise en compte de l'expérience professionnelle.



Nathalie GABOURG
Secrétaire de mairie



Alain MAITREAU
Agent technique



Hervé POIRIER
Agent technique



François VAUVERT
Agent technique



Sophie RUAULT
Restaurant scolaire



Eugénie JOUSSET
Périscolaire



Béatrice VEGER
Périscolaire



Laurence VITRÉ
Périscolaire

NOS EMPLOYÉS COMMUNAUX EN ACTION



ÉDITO



Le mot du maire



Chers habitants de Louresse-Rochemenier,

L'année 2020 marquera les esprits pour longtemps. Qui aurait pu prévoir tous ces événements ? Une pandémie qui a apporté parfois son lot de tristesse, de solitude, et de difficulté pour nos artisans-commerçants, mais qui nous a aussi rappelé l'importance de la proximité et du lien social.

Je tiens à remercier tous ceux qui se sont investis pendant cette période si particulière. Je pense à nos professeurs des écoles, à notre personnel communal, aux gestionnaires de notre musée, à tous les conseillers et les membres des comités consultatifs, à tous ceux qui œuvrent tous les jours pour rendre notre commune plus belle.

A mon grand regret, les vœux du maire n'ont pas pu se tenir en présentiel en janvier comme à l'accoutumée. Vous pouvez retrouver mes vœux en ligne sur le site internet de la Mairie, avant de se retrouver dès que possible.

Les travaux de la Résidence de l'Obier avancent bien pour une ouverture le 1er septembre. Ce beau projet permettra à nos aînés de vivre dans un environnement rural, avec des conditions d'habitat sécurisantes et adaptées au vieillissement.

A nous aujourd'hui d'être vigilants, attentifs et transparents sur notre gestion financière pour pouvoir mener à bien d'autres projets pour le bien-être de tous.

Les 70 000 € de subventions obtenues par le fond Leader (un fond Européen), va nous permettre d'entreprendre des travaux dès cette année sur Rochemenier.

Enfin, je tiens à vous adresser, au nom de tous les membres du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Des vœux de bonheur pour tous. Le bonheur, c'est d'être présent dans l'instant. Profitons donc de chaque instant, de chaque moment. Profitons de tous ces instants positifs.

Des vœux de santé. Après une année plus que difficile, nous attendons tous avec impatience de pouvoir passer à autre chose, d'écrire l'avenir autrement.

Au plaisir de vous retrouver,

A votre service,

Pierre-Yves DOUET
Maire de Louresse-Rochemenier

Sommaire

4. VIE MUNICIPALE

- 4. INFOS MUNICIPALES
- 5. SALLES COMMUNALES
- 6. LES ÉLUS
- 7. LES COMMISSIONS
- 8. LES PROJETS
- 9. LES COMITÉS CONSULTATIFS
- 10. BUDGET
- 11. RÉSIDENCE DE L'OBIER

12. VIE COMMUNALE

- 12. P.N.R. / S.I.E.M.E.L.
- 13. SMITOM / LAYON AUBANCE LOUETS
- 14. FIBRE / CENTRE SOCIOCULTUREL
- 16. L'AGGLO. SAUMUR VAL DE LOIRE
- 18. ÉCOLOGIE ET DÉVELOPPEMENT
- 19. PETITE ENFANCE

20. VIE LOCALE

- 20. REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL
- 22. ASSOCIATIONS

28. TOURISME PATRIMOINE

- 28. MUSÉE TROGLO
- 30. HISTORIQUE / PATRIMOINE

32. VIE PRATIQUE

- 32. INFOS UTILES
- 34. ENTREPRISES

Mairie

8, rue Principale
49700 Louresse-Rochemenier
Tél. 02 41 59 13 13

Directeur de publication :

Pierre-Yves Douet

Rédaction :

Commission communication

Photos :

Mairie, Adobe Stock

Création et mise en page :

Ignis et Commission communication

Impression :

Ignis imprimerie

Tirage :

500 exemplaires

INFOS MUNICIPIALES

HORAIRES MAIRIE

SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Tél. 02 41 59 13 13

mairie@louresse-rochemenier.fr

www.louresse-rochemenier.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi, Mercredi et Vendredi
de 8h30 à 13h

Jeudi, accueil fermé,
secrétariat joignable par téléphone
au 02 41 59 13 13

Samedi de 8h30 à 12h30



ACTUALITÉS

Retrouvez les actualités de la commune sur la page facebook. Depuis le 4 juillet, vous avez reçu 3 lettres de Louresse-Rochemenier.

Nous allons évidemment poursuivre cette année.



LouresseRochemenier.



ÉTAT CIVIL 2020

MARIAGES

Mathilde PERAIN et Laurent VIGNAUD

NAISSANCES

Kaly COUDRAIS

Inna PROUX

Amaury GUERIN CHAULIEU

Agathe MANCEAU

Mathilde GABILLARD

Kéo LAURENS

Nelle JAUNET

Léo FOUQUET

Azilis POITOU

Lison NOYER

Marie NOYER

Victoria MARCHAND

Malo BAZANTE

Léo PAVIE LINANT



DÉCÈS

Alain VIGNERON

Abel LEAU

Micheline SCALI

André FREMONDIÈRE



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Pour demander une carte d'identité, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport...

La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

Les démarches sont réalisables auprès de la mairie centrale de Doué-en-Anjou équipée du dispositif biométrique.

Uniquement sur rendez-vous (délai 2 à 3 mois pour le rendez-vous).

Le demandeur doit obligatoirement être présent, quel que soit son âge.

Coordonnées :

16 Place Jean Bégault BP 60049

Doué-la-Fontaine

49700 Doué-en-Anjou

Tél : 02 41 83 11 83

Fax : 02 41 83 11 89

etatcivil@doue-en-anjou.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : 9h-12h30 et 14h-17h30

Vendredi : 9h-12h30 et 14h-17h

Samedi : 9h-12h (sauf juillet et août)

Liens utiles :

www.ants.gouv.fr

www.service-public.fr

TARIFS FUNÉRAIRES

Concession (30 ans)..... 80 €

Urne cinéraire (30 ans)..... 218 €

Jardin du souvenir..... 40 €

ÉLECTIONS

Les dates précises ne sont pas encore connues

Départementales 2021 - élu pour 6 ans

Régionales 2021 - élu pour 6 ans

PENSEZ À VOUS INSCRIRE
SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Salle Familiale

TARIFS DES SALLES COMMUNALES

SALLE DES FÊTES

	Habitants de la commune	Habitants hors commune
Forfait week-end	290 €	395 €
Forfait 3 jours	330 €	450 €
Journée complète	195 €	265 €
Réunion sans buffet	45 €	45 €
Réunion avec buffet	65 €	65 €
Vin d'honneur	45 €	45 €
Vente expo	65 €	65 €

Caution : 700 € (200 € pour le ménage et 500 € pour le dégât du matériel)

SALLE FAMILIALE

	Habitants de la commune	Habitants hors commune
Forfait week-end	290 €	395 €
Forfait 3 jours	330 €	450 €
Journée complète	195 €	265 €
Réunion ou vin d'honneur	60 €	95 €

Caution : 1200 € (1000 € pour le dégât du matériel et 200 € pour le ménage de la salle et l'entretien du barbecue)

SALLE DES AÎNÉS

	Habitants de la commune	Habitants hors commune
Journée complète	85 €	120 €
Réunion	45 €	60 €

Caution : 100 €

SALLE DU TILLEUL

	Habitants de la commune	Habitants hors commune
Journée complète	36 €	36 €

Caution : 100 €



Salle du Tilleul



N'HÉSITEZ PAS À CONSULTER NOTRE SITE INTERNET POUR VOIR LES DISPONIBILITÉS !

VIE MUNICIPALE

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Pierre-Yves DOUET
MAIRE



Didier POITVIN
adjoint



Martine LANDRY
adjointe



David LAURIOU
adjoint



Lucienne ROUX
adjointe



Murielle
BOUET



Mickaël
CATHELINÉAU



Carole
CHARGÉ



Maurice
FERCHAU



Sébastien
GOUGEON



Patrice
PERCEVEAU



Patricia
POIRIER



Ewen
WITTRANT

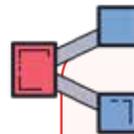
LES COMMISSIONS PERMANENTES



Budget, finances, marchés publics, commerce et artisanat

Orientations budgétaires,
Elaboration du budget

Pierre-Yves DOUET
Didier POITVIN
Murielle BOUET
Carole CHARGÉ
Patrice PERCEVEAU



Communication, informatique et numérique

Lettre et bulletin annuel,
site internet, page Facebook
Développement de la fibre

David LAURIOU
Pierre-Yves DOUET
Patricia POIRIER



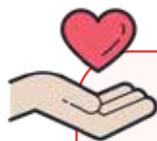
Voirie, chemins, forêt communale, aménagements urbains et paysagers, agriculture

Lucienne ROUX
Carole CHARGÉ
Mickaël CATHELINÉAU
Maurice FERCHAU
Patrice PERCEVEAU
Ewen WITTRANT

Élus de Louresse-Rochemenier présents dans les commissions de l'Agglomération Saumur Val de Loire :

- Martine Landry : Commission culture
- David Lauriou : Commission Commerce, artisanat et tertiaire
- Didier Poitvin : Commission Solidarités, santé et famille
- Pierre-Yves Douet: Commission Culture, et commission Tourisme et patrimoine

VIE MUNICIPALE



Cadre de vie, services à la population, solidarité, vie citoyenne, lien avec les associations

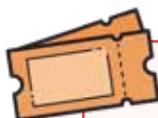
David LAURIOU
Martine LANDRY
Sébastien GOUGEON
Patricia POIRIER



Bâtiments communaux et sécurité

Mise aux normes et amélioration des équipements

Lucienne ROUX
Maurice FERCHAU
Ewen WITTRANT



Culture, patrimoine et musée

Actions ou projets à caractère culturel

Pierre-Yves DOUET
Sébastien GOUGEON
David LAURIOU
Didier POITVIN
Patricia POIRIER



Scolaire, jeunesse et sport

Martine LANDRY
David LAURIOU
Sébastien GOUGEON
Patricia POIRIER

LES COMMISSIONS TEMPORAIRES



Suivi de chantier de la résidence de l'Obier

Pierre-Yves DOUET
Lucienne ROUX
Maurice FERCHAU



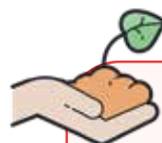
Étude et aménagement du parking de Rochemenier

Lucienne ROUX
Mickaël CATHELINEAU
Martine LANDRY
Patrice PERCEVEAU
Didier POITVIN



Faire vivre la Résidence de l'Obier

Pierre-Yves Douet
Lucienne Roux
Martine Landry
Murielle Bouet
Sébastien Gougeon



Étude et création de la voie verte

Liaison douce entre les hameaux de la commune

Pierre-Yves DOUET
Murielle BOUET
Carole CHARGÉ
Patricia POIRIER

INSCRIPTIONS

Vous souhaitez vous investir dans un comité consultatif, une question, une remarque ?
Nous sommes présents à la Mairie pour répondre à vos interrogations et procéder aux inscriptions.

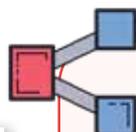
LES PROJETS EN COURS ET À VENIR

LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ A COMMENCÉ À TRAVAILLER SUR DIFFÉRENTS PROJETS.



Budget, finances, marchés publics, commerce et artisanat

- Dossiers de subventions en lien avec le Plan France Relance
- Aide à la constitution de demandes de subventions pour le commerce et l'artisanat
- Constitution du budget
- Subventions et aides aux associations
- Mise en place du RIFSEEP



Communication, informatique et numérique

- Développement de la fibre (réunion d'informations).
- Lettre de Louresse-Rochemenier
- Communication et information (site internet, page Facebook)



Voirie, chemins, forêt communale, aménagements urbains et paysagers, agriculture

- Réfection voirie Launay, Brosse et Chamfort.
- Nouvelles plantations économes en eau et en entretien.
- Prévoir un plan pluriannuel de rénovation des voiries.



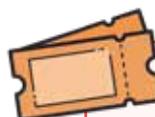
Cadre de vie, services à la population, solidarité, vie citoyenne, lien avec les associations

- Mise en place d'un conseil municipal jeune
- Une naissance = une plantation
- Présentation de la commune aux nouveaux arrivants
- Liens avec les aînés de la commune
- Aide pour la prise de rendez-vous pour le vaccin Covid-19



Bâtiments communaux et sécurité

- Poursuite des travaux de mise en sécurité et mise aux normes
- Installation de toilettes auprès du City Stade.
- Isolation des bâtiments publics
- Réaménagement de la cour de l'école
- Remplacement de la chaudière au fioul.



Culture, patrimoine et musée

- Travaux en cours : éclairage et muséographie.
- Réaménagement de la cour 1 et de la cour d'accueil
- Travaux au village de Rochemenier, en lien avec le dossier Leader.



Scolaire, jeunesse et sport

- Soutien aux projets de l'école.
- Projet d'organisation d'une randonnée culturelle sur notre commune.
- Foyer des jeunes



LES COMITÉS CONSULTATIFS

COMMENT SONT COMPOSÉS LES COMITÉS ?

Le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces comités rassemblent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales.



Sur proposition du maire, il en fixe la composition pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours. Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le maire.

Les comités peuvent être consultés par le maire sur toute question ou projet concernant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité. Ils peuvent par ailleurs transmettre au maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués.

QUEL EST LEUR POUVOIR ?

Les comités consultatifs n'ont pas de pouvoir décisionnel.

Les comités consultatifs ont les objectifs suivants :

- **associer** les citoyens volontaires à la vie de la commune en **favorisant le dialogue** avec les élus sur tous les domaines de la vie de la commune,
- **enrichir et aider** à orienter l'action municipale grâce aux propositions faites,
- faire bénéficier la commune de l'**expérience** des habitants, de leurs **compétences** et de leur **connaissance du terrain**,
- permettre l'émergence de projets à **l'initiative** de citoyens.

QUATRE COMITÉS CONSULTATIFS ONT ÉTÉ CONSTITUÉS :

Social, vie quotidienne et Culture

Urbanisme et territoires, aménagement urbain

Aménagement du parking de Rochemenier

Voie verte et mobilité douce

Plus de 15 habitants de la commune font partis de ces comités consultatifs

VIE MUNICIPALE

budget 2020

En début de mandat, l'expertise financière constitue le préalable nécessaire en amont de toute décision de politique publique.



C'est à partir de la situation à l'instant T, fruit de plusieurs années de gestion publique, que pourra être envisagée une **prospective budgétaire** sur les 6 années à venir. C'est la rétrospective qui conditionnera en grande partie les modalités de l'anticipation budgétaire pendant la durée de notre mandat.



Dit autrement et plus simplement, il s'agit de savoir « d'où l'on vient » pour savoir « où l'on peut aller », **en évaluant précisément** « où l'on est aujourd'hui ».



Les défis auxquels la commune devra faire face ne sont pas et ne seront pas mineurs. La construction de la **Résidence de l'Obier** par la commune est un choix fait par l'ancienne municipalité. C'est une décision unique pour une commune, surtout de 870 habitants. Toutes les autres communes font appel à un organisme extérieur (comme par exemple : Saumur Habitat, Maine-et-Loire Habitat, Gambetta) car ces organismes financent, organisent et gèrent ce type de projet. La décision a été prise d'en garder le contrôle, mais aussi de le financer entièrement.



A nous aujourd'hui de l'assumer et de prendre des décisions pour **la poursuite des autres projets**, à destination de tous.



Nous vous présentons donc ici **le budget de l'année 2020** (dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement). Ce budget respecte les principes budgétaires: annualité, universalité, unité, équilibre et sincérité. Il a été voté par l'assemblée délibérante le 5 mars 2020.

En suivant ce budget, le maire (M. Jobard dans un premier temps, puis M. Douet à partir du 4 juillet 2020), est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année.



Le budget doit obligatoirement être équilibré dans les différentes sections, fonctionnement et investissement, et doit dégager les ressources suffisantes pour assurer en priorité le remboursement de sa dette et financer ses investissements (appelé autofinancement).



Le fonctionnement : permet à la collectivité d'assurer le quotidien.

L'investissement : liée aux projets de la ville à moyen ou long terme.



Nous vous présentons ici les principaux chiffres du budget de l'année passée. Nous reviendrons vers vous pour vous présenter plus en détails l'état de nos finances et les orientations budgétaires.

DÉPENSES : 1 647 046 €

637 612 €

Fonctionnement

- Consommation eau/électricité
- Fournitures entretien et petits équipements
- Gestion des terrains et des logements (Charmilles)
 - Entretien des bâtiments publics
- Rémunération des régisseurs du musée
- Affranchissement, communication et télécommunication
 - Salaires et indemnités
 - Subventions

...

1 009 434 €

Investissement

- Remboursement prêt école
- Construction de la Résidence de l'Obier

...

RECETTES : 912 322 €

821 264 €

Fonctionnement

- Entrées au musée
- Entrées Garderie et cantine
- Loyer Charmilles
- Contributions directes
- Taxes sur les pylônes
- Dotations nationales de péréquation

...

91 058 €

Investissement

- Taxe d'aménagement

...

LA RÉSIDENCE DE L'OBIER C'EST :



8 logements seniors : 4 T2 et 4 T3



Un projet social : Vivre et vieillir dans son village, ensemble, chez soi, en autonomie



10 000 m² de terrain à aménager. (7400 m² appartenait déjà à la commune. 3600 m² ont été achetés à Mme Jarny et Mme Jobard en 2019 pour 25000€)



Un habitat adapté et sécurisant



Un espace partagé accessible pour l'organisation de temps en commun : jeux de société, cuisine, activités



Un hôte pour l'animation et la gestion de la résidence



Un lotissement de 7 parcelles, de 500 à 700 m² à vendre (Renseignements en Mairie)



Un projet qui a démarré par une délibération prise par le Conseil Municipal en octobre 2016 pour une fin des travaux en juillet 2021



Un budget global de 2 700 000€



Deux crédits sur 20 ans de 1 200 000€ au Crédit Agricole et un crédit à taux 0 de 490 000€ à la CARSAT (soit 92 155€ par an de remboursement de crédit)



La vente des terrains (180 000 €) et une subvention de la Région (50 000 €)



Un apport personnel de la commune (argent que nous avons de côté) de 780 000€



Des revenus locatifs pour la commune (40 000€ par an) , desquels il faudra retirer le salaire de l'hôte et les frais de fonctionnement.



Si vous souhaitez plus d'informations ou pour une visite (à partir de février 2021) :
Vous pouvez appeler la Mairie au : 02 41 59 13 13 ou mairie@louresse-rochemenier.fr
Un flyer de présentation est également disponible en mairie

P.N.R. (Parc naturel régional)

Elus membres de cette instance : Maurice Ferchau et Martine Landry

Entre Tours et Angers, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine (PNR) s'étend sur 116 communes de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire. Il s'est construit autour d'un patrimoine naturel et culturel reconnu, qu'il protège et valorise en concertation avec ses collectivités membres et ses partenaires.

Et pour moi habitant, il fait quoi concrètement le PNR Loire Anjou Touraine ?

Le Parc Loire-Anjou-Touraine, vous y habitez et ses actions vous concernent au quotidien :

- À l'école : Antoine sort en forêt avec sa classe. Anna prépare un exposé sur le climat. Ces projets scolaires sont organisés et financés par le PNR
- À la cantine : Pierre, gestionnaire du collège fait partie d'un groupe animé par le PNR, qui s'organise pour approvisionner la cantine en produits locaux et bio.
- Le week-end : Émilie part en balade au marais de Brézé, un site naturel aménagé par le PNR. De retour chez elle, elle réserve le gîte idéal pour ses amis parmi les hébergements de la marque « Valeurs Parc naturel régional ».
- À la maison : Simon est investi dans un collectif pour le développement des énergies renouvelables en local, une dynamique soutenue par le PNR dès son origine.



CHIFFRES

116 communes
30 mai 1996 - Création
277 063 hectares
205 485 habitants

CONTACT

Adresse bureaux :
7 Rue Jehanne d'Arc,
49730 MONTSOREAU
Tél : 02 41 53 66 00
Email : info@parc-loire-anjou-touraine.fr
Du lundi au jeudi :
8h30-12h30 et 13h30-17h30
Le vendredi :
8h30-12h30 et 13h30 -16h30
Adresse LA MAISON DU PARC :
15 avenue de la Loire
49730 MONTSOREAU
Plus de renseignements :
www.parc-loire-anjou-touraine.fr

S.I.E.M.L. (Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire)

Elus membres de cette instance : Carole Chargé et Patrice Perceveau

Un acteur public au service de l'énergie

Le SiémL est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité (AODE). Les réseaux de distribution (ceux qui partent des lignes très hautes tension et qui vont jusqu'aux maisons) lui appartiennent. Il les met à disposition du concessionnaire national Enedis qui les gère pour son compte et contrôle son activité.

Le SiémL reste maître d'ouvrage sur une grande partie du réseau (principalement en zone rurale). Il continue donc à réaliser des investissements et des travaux importants sur le réseau concédé pour assurer aux habitants l'accès à une électricité de qualité (travaux de renforcements, extensions, sécurisations, effacements esthétiques).

Le SiémL propose d'autres compétences optionnelles : la distribution de gaz naturel ou de propane, l'éclairage public, les réseaux de chaleur, la réalisation d'un fond de plan destiné à géolocaliser précisément les réseaux souterrains et sécuriser ainsi les chantiers (PCRS ou plan corps de rue simplifié).



CHIFFRES

832 842 habitants concernés par le périmètre de compétence.
22 562 km de lignes électriques (basse et moyenne tension) en propriété pour 441 436 points de livraison

CONTACT

9 route de la Confluence
ZAC de Beuzon
Écouflant - CS 60145
49001 Angers Cedex 01
Tél : 02 41 20 75 20
Email : sieml@sieml.fr

S.M.I.T.O.M.

Elus membres de cette instance : Murielle Bouet et Maurice Ferchau

Le Syndicat Mixte pour la collecte et le Traitement des Ordures Ménagères a été fondé le 15 décembre 1982.

Par la loi Chevènement du 12 juillet 1999, les seules compétences expressément reconnues aux collectivités locales en matière de service public d'élimination des déchets sont :

la collecte : qui comprend les ordures ménagères, la collecte sélective et les déchèteries.

le traitement : qui englobe le tri, la valorisation matière ou énergétique et l'élimination.

Le Syndicat a pour objet la collecte et le traitement des déchets de la région Sud-Saumuroise et tout investissement lié à cet objet. La prévention et la réduction de la production et de la nocivité des déchets font partie intégrante de la gestion des déchets, comme la communication et les animations.

En 2019, pour le SMITOM historique, 100% des ordures ménagères ont été prises en charge par l'Unité de Valorisation Énergétique de Lasse (49). Leur traitement a permis la production de 6549 MWh d'électricité.



CHIFFRES

76 095 habitants

Coût du service : 67,71€ la tonne

CONTACT

698 rue de Montfort
ZI la Saulaie - Doué la Fontaine
49700 DOUÉ EN ANJOU

Tél : 02 41 59 61 73

Du lundi au jeudi :
8h30-12h et 13h30-17h

Le vendredi :
8h30-12h et 13h30-16h30

Plus de renseignements :
www.smitom-sudsaumurois.com

HORAIRES DÉCHÈTRIES :



DOUÉ-LA-FONTAINE

Rue des Fougerons
ZI de la Saulaie

	Matin	Après-midi
Lundi		14h - 17h30
Mardi		14h - 17h30
Mercredi	10h - 12h	14h - 17h30
Jeudi		14h - 17h30
Vendredi	10h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 17h30



GENNES

Route de doué
ZA des sabotiers

	Matin	Après-midi
Lundi		14h - 17h30
Mardi		
Mercredi	10h - 12h	14h - 17h30
Jeudi		
Vendredi		14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 17h30

JOURS DE COLLECTE ORDURES MENAGERE



LOURESSE-ROCHEMENIER

Lundi : semaines paires

LAYON AUBANCE LOUETS



Elus membres de cette instance : Mickaël Cathelineau et Ewen Wittrant

Le Syndicat Layon Aubance Louets est un syndicat mixte formé par les bassins versants du Layon, de l'Aubance, du Louet et du Petit Louet. Il a été créé le 1er janvier 2016 et concerne 45 communes (90 communes historiques) et une population d'environ 120 000 habitants.

Pour répondre à son objet, le Syndicat :

- assure le portage et la coordination de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Layon Aubance Louets,
- porte les compétences de Gestion des Eaux et des Milieux Aquatiques (GEMA) sur l'ensemble de son territoire et de Prévention des Inondations (PI) sur le bassin versant du petit Louet,
- entreprend tous travaux, actions, ouvrages et installations présentant un caractère d'utilité pour tout ou partie de ses membres à l'échelle du périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Layon Aubance Louets.

CHIFFRES

Le budget global du Syndicat est d'environ 3,5 M€ dont près de 12% est porté par les contributions des collectivités membres, soit environ 3,49 €/habitant.

Le territoire représente une superficie d'environ 1 386 km², drainés par plus de 700 km de cours d'eau (rivières, ruisseaux et rus).

CONTACT

Cellule d'animation du SAGE Layon Aubance Louets

ZA du Léard - Thouarcé
49380 BELLEVIGNE EN LAYON

Tél : 02 41 97 80 80

contact@layonaubancelouets.fr

ANJOU-FIBRE (anjou numérique)



Élu membre de cette instance : David Lauriou

Le déploiement des infrastructures et des services numériques est un enjeu crucial pour le développement et l'attractivité du Maine-et-Loire. Pour faire face à ce défi, le département et les collectivités ont décidé de créer un syndicat mixte ouvert : « Anjou Numérique ».

Afin de lutter contre la fracture numérique le Syndicat s'est fixé un objectif : raccorder en fibre optique 100 % des locaux professionnels et particuliers du territoire en 5 ans.

Pour les collectivités périurbaines, Anjou Numérique a confié au groupe TDF (Anjou-Fibre), la construction et l'exploitation d'un réseau de fibre optique jusqu'à l'abonné. Anjou Fibre déploie, depuis plusieurs mois, un réseau Fibre optique sur notre commune.

Pour suivre l'avancée des travaux d'installation de la fibre sur Louresse-Rochemenier, il vous suffit de consulter le site : www.anjou-fibre.fr et cliquer sur l'encart « Découvrez votre éligibilité ». Cet outil permet d'avoir une vision sur le déploiement de votre adresse.

La commercialisation des premières lignes est prévue d'ici quelques mois et devrait être terminée sur une majorité de la commune d'ici fin 2021.

Pour bénéficier des avantages de la fibre, vous devrez souscrire un abonnement auprès d'un opérateur présent sur le réseau d'Anjou Fibre. Cette démarche déclenchera votre raccordement à la fibre, qui va du domaine public jusqu'à l'intérieur du logement ou des locaux professionnels. En fonction des secteurs et de la complexité des travaux, les interventions pourront prendre plus ou moins de temps. Dès l'ouverture à la commercialisation et pendant 3 mois, les opérateurs peuvent renseigner les habitants sur les prix et le contenu de leurs offres. Ils ne pourront commercialiser les offres qu'à l'issue de ces 3 mois (délai de prévenance imposé par l'ARCEP, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes)

Concrètement, si la fibre arrive devant chez vous, dans votre quartier, comptez entre 3 et 4 mois supplémentaires pour qu'elle arrive dans votre salon !

CHIFFRES

220 000 Foyers et entreprises
142 communes
52 NRO
14 000 Km de réseau
324M€ d'investissements sur cinq ans, cofinancés par Anjou Fibre (88 %), le Département (2 %), la Région (2 %), l'État (8 %).
Internet avec la fibre est 40 fois plus rapide qu'avec l'ADSL :
1000 Mbit (avec la fibre)
24 Mbit max (avec l'ADSL)

CONTACT

Hôtel du Département
48B boulevard Foch
CS 94104
49941 Angers Cedex 9

Tél : 02 41 81 41 49

Plus de renseignements :
www.anjou-numerique.fr
www.anjou-fibre.fr

CENTRE SOCIOCULTUREL



Elus membres de cette instance : Patricia Poirier et Sébastien Gougeon

Le Centre Socioculturel est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, à but non lucratif. L'association est composée d'un conseil d'administration, d'un bureau, de membres, et d'une équipe de professionnels.

En 1989 Un groupe d'habitants engagés dans le portage d'animations de centres aérés a voulu, avec l'appui d'un élu local, Jean Dima, élargir le projet à d'autres activités. Le centre social Jean Dima a été créé avec Jean Girault 1er Président. Il était alors en conventionnement avec la Ville de Doué-la-Fontaine. Le 1er janvier 2014, le territoire d'intervention du Centre social est devenu intercommunal, et en décembre 2015 son nom a changé ; il est devenu Centre Socioculturel du Douessin afin d'intégrer la dimension intercommunale et renforcer la notion de mixité sociale.

CHIFFRES

Cercle Accueil Solidarité :
51 semaines d'ouverture

CONTACT

5 place justice de paix
Doué-la-Fontaine
49700 Doué-en-Anjou
Tél : 02 41 59 77 09
Email : contactcsdoue@orange.fr
Plus de renseignements :
cscdouessin.centres-sociaux.fr

LE CENTRE SOCIOCULTUREL EN 4 AXES :

AXE

1

Accueillir, aller vers,
écouter, accompagner
les habitants

Informier et orienter ici et ailleurs

Communiquer, parler de l'existant
et des possibles à inventer

Accompagner et renforcer
le tissu associatif

Etre présent dans tout territoire

AXE

2

Accompagner et soutenir
l'éducation et l'émancipation
des enfants et des jeunes

Faire vivre le projet éducatif

Ouvrir des lieux d'écoute,
d'épanouissement et de réalisation,
aux enfants et jeunes du territoire

Accompagner les familles
dans leurs fonctions parentales

Accompagner les jeunes majeurs
dans leurs projets d'avenir

Intervenir en complément
et avec l'Éducation nationale et les
autres acteurs éducatifs du territoire

AXE

3

Développer des réseaux de solidarités
(humaine, environnementale,
culturelle)

Développer les partenariats pour faire
vivre le projet du Centre Socioculturel

Favoriser l'accès à la culture pour tous

Lutter contre l'isolement

Mettre en relation, contact,
les habitants

Proposer un espace
pour se rencontrer, se retrouver

Rendre les numériques
accessibles à tous

Mobiliser et accompagner les habitants
dans les enjeux environnementaux

Favoriser et soutenir l'émergence
de projets solidaires

AXE

4

Favoriser et soutenir
le pouvoir d'agir
des habitants

Faire vivre et promouvoir
la gouvernance partagée

Favoriser l'émergence d'initiatives
individuelles et collectives

Outiller les porteurs d'initiatives
en cours

Développer des espaces de forum,
d'échanges, de débats

Répondre aux envies d'apprendre,
de comprendre, de découvrir

Accompagner le bien vieillir

L'AGGLOMÉRATION SAUMUR VAL DE LOIRE EN 10 POINTS



1

Une Communauté d'Agglomération regroupe les communes, pour former un ensemble de plus de 50 000 habitants, autour d'une commune qui compte plus de 15 000 habitants.



2

Depuis 2017, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire fait partie de notre vie, suite à la fusion de la communauté d'agglomération de Saumur Val de Loire Développement et des communautés de la région du Gennois, de Loire-Longué et de notre ancienne communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine.

3

Aujourd'hui, il y a 45 communes dans l'agglomération Saumur Val de Loire (de Mouliherne au nord, à Antoigné au sud; de Tuffalun à l'ouest à Bellevigne-les-châteaux à l'est).



4

Saumur Val de Loire, c'est presque 100 000 habitants. Des petites communes, comme La Lande Chasles avec 124 habitants, à Saumur et ses 27 000 habitants. Toutes les communes sont représentées lors du bureau des maires.

5

Parrapport à Louresse-Rochemenier qui comptabilise 872 habitants, 20 communes comptent moins d'habitants et 24 communes en totalise plus. On peut noter une augmentation de la population de 1,8% pour notre commune entre 2013 et 2018.



6

La superficie de l'agglomération Saumur Val de Loire est de 1233,70 km². Notre agglomération est la deuxième plus grande intercommunalité, juste derrière la Communauté d'agglomération Mauges Communauté

7

Le siège de l'agglomération se situe 11 rue du Maréchal Leclerc à Saumur. Il est ouvert au public du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 (17h00 le vendredi). Vous pouvez également les joindre par téléphone au 02.41.40.45.50. ou via le formulaire contact du site internet : www.saumurvalde Loire.fr



8

Depuis le 16 juillet 2020, Jackie Goulet est le président de l'agglomération Saumur Val de Loire.

9

L'agglomération est composée d'un président, de 15 vice-présidents, 8 conseillers délégués, 28 membres du bureau et 29 conseillers. Ainsi, 81 membres composent le conseil communautaire.



10

Un conseil de développement permet l'accroissement de la culture et des pratiques participatives. C'est un lieu de réflexion prospective et transversale, une force de proposition, un maillon de la formation à la citoyenneté.

L'AGGLOMÉRATION, MUTUALISER POUR AVANCER ENSEMBLE

La communauté d'agglomération assure des services à la place des communes dans des domaines définis et limités qu'on appelle des compétences. Ses actions doivent avoir un intérêt pour toutes les communes.

Les compétences prises en charge par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire sont présentes dans votre vie de tous les jours, du matin au soir, pour tous.



On ouvre le robinet. L'eau coule chez vous. C'est bien l'Agglomération Saumur Val de Loire qui apporte l'eau potable directement chez vous. Le traitement des eaux est aussi assuré par l'agglomération, grâce à une régie dans notre commune (la Saur). Pour conserver une qualité optimale, les réseaux doivent être entretenus régulièrement, aux frais de l'agglomération. Demain, c'est donc elle qui prendra en charge la rénovation de nos canalisations d'eau.



L'agglomération, c'est aussi la gestion de nos déchets. La collecte, le tri, le traitement, le recyclage : une gestion complexe et de plus en plus importante dans notre vie.



Faire des 45 communes de l'agglomération un territoire du bien-vivre, une ambition commune : l'emploi, le développement de la formation pour tous. Un plan unique et ambitieux a été voté cette année pour faire face aux difficultés engendrées par la Covid19.



La culture, c'est la vie. Un enseignement de qualité, pour tous les habitants de l'agglomération, est possible. Musique, danse, chant, théâtre : tous les jours, une activité culturelle vous est proposée sur notre territoire.



Un plongeon, une course autour du stade, un match : que vous pratiquiez un sport en club ou en association, il y a de grandes chances que l'équipement sportif qui vous accueille soit l'un des services de notre agglomération.



Au total, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire prend en charge **huit** compétences obligatoires comme par exemple, le développement économique, l'accueil des gens du voyage, la gestion des milieux aquatiques... **Cinq** compétences optionnelles telles que la protection et la mise en valeur de l'environnement. Enfin, quatre compétences facultatives dont les politiques sportives et culturelles et le financement du SDIS (pompiers).

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, ce sont des compétences, au service des habitants.



MOT DU PRÉSIDENT

Chères habitantes et chers habitants de Louresse-Rochemenier,
Chères habitantes et chers habitants de Saumur Val de Loire,

C'est avec beaucoup de plaisir que j'écris ces quelques lignes, à l'invitation de Pierre-Yves Douet, Maire de Louresse-Rochemenier et à qui j'ai confié, à l'agglomération, la mission importante d'être conseiller communautaire délégué aux relations et services aux communes et aux usagers.

S'il y a une chose que je souhaite vous dire, à toutes et tous, et c'est précisément le sens et le moteur

de la délégation de Pierre-Yves Douet, c'est que la Communauté d'agglomération n'est pas une strate administrative supplémentaire, ni une machine hors sol : elle doit être, j'en suis convaincu, une institution locale proche du terrain, capable de porter une vision pour notre territoire et notre bassin de vie. Développement économique, services aux publics, écologie : ce sont aujourd'hui ses trois grandes

priorités, avec une exigence permanente, incontournable, fondamentale : être au plus proche des besoins, des envies et des idées des 100 000 habitants de Saumur Val de Loire. Je sais pouvoir compter sur les Maires, et notamment sur Pierre-Yves Douet, pour mener à bien cette action au service de l'intérêt général.

Jackie Goulet

ÉCOLOGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

ECOCYCLERIE



Un objet ne vous sert plus ?

Déposez-le à l'écocyclerie qui se chargera de lui donner une deuxième vie ; il sera ensuite vendu à un petit prix dans la boutique solidaire

Elle se situe dans la zone du Léard à Thouarcé – 49380 BELLEVIGNE EN LAYON

Plus d'info et boutique en ligne : www.ecocyclerieloirelayonaubance.fr



Contact téléphonique : 02 52 35 20 99

mail : contact@ecocyclerieloirelayonaubance.fr

Les Horaires :

Pour le dépôt : c'est le mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Pour l'ouverture de la boutique : c'est le vendredi de 14h à 17h30 ainsi que le samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h

ISOLATION À 1€

Améliorer le confort de votre logement tout en réduisant vos factures d'énergie ?

Possible depuis le 1er janvier 2020 pour les propriétaires occupants aux revenus modestes, MaPrimeRénov' va s'élargir à l'ensemble des propriétaires occupants, copropriétés et propriétaires bailleurs.

Depuis octobre 2020, les nouveaux publics bénéficiaires peuvent engager leurs projets de travaux auprès des entreprises.



L'ADIL de Maine et Loire vous apporte une information complète, neutre et gratuite sur toutes les questions de logement

www.maprimerenov.gouv.fr

COVOITURAGE



La plateforme ouestgo est :

- publique, en l'absence d'un modèle économique pour le covoiturage quotidien, en lien avec les politiques publiques de transport et d'aménagement pour l'optimisation des infrastructures, mais aussi des politiques d'insertion, pour le retour à l'emploi via la mobilité,
- mutualisée sur le Grand Ouest afin de partager les coûts de développement et de gestion, d'atteindre une masse critique de données pertinente et éviter la fragmentation des offres,
- gratuite pour les utilisateurs afin de développer le covoiturage au quotidien, courte distance ou pour les publics en insertion.
- conçue autour de fonctionnalités de réseau social pour que les utilisateurs puissent constituer des communautés et faire leur propre animation et communication en réseau.

www.ouestgo.fr

PETITE ENFANCE

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES DE LOURESSE-ROCHEMENIER

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Mme BOURGÉ Mélanie	11 chemin de la Garenne	☎ 02 41 52 49 06
Mme CASSANT Corinne	6 bis, rue de la Société	☎ 02 41 59 36 03
Mme DUMOULIN Justine	5 résidence du Parc	☎ 06 41 44 44 67
Mme LAURENS Leslie-Anne	6, rue des Charmilles	☎ 09 84 08 13 37
Mme SALLÉ Angélique	Impasse des Clos - La Bournée	☎ 09 63 00 94 33

MAM « L'ÎLE Ô CHOUETTES »



La MAM «L'île Ô Chouettes» accueille vos enfants de 0 à 4 ans de 6h30 à 19h30.

Anne MARTIN, Marie-Pierre MAITREAU et Françoise LANDARD sont 3 professionnelles de la petite enfance ayant une quinzaine d'années d'expérience.

N'hésitez pas à prendre contact pour plus de renseignements.

Mme MARTIN Anne
Mme MAITREAU Marie-Pierre
Mme LANDARD Françoise

3, rue du Domaine – Launay

☎ 02 41 59 95 99
✉ mahe49@orange.fr



REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

"ÉCOLE DES BLÉS D'OR" ET "ALEXANDRE PAIN"

EFFECTIFS

DÉNEZÉ-SOUS-DOUÉ						LOURESSE-ROCHEMENIER					
Céline FREDON		Sandra BUTET-FERREIRA		Julie LANDREAU		Elodie BERTHIAS		Isabelle CHAUVIGNÉ		Nadia GOUGEON	
PS1	MS	MS	GS	GS	CP	CE1	CE2	CE2	CM1	CM1	CM2
22	5	12	10	5	19	15	8	13	10	7	15
27		22		24		23		23		22	
73						68					
TOTAL RPI : 141											

RYTHMES SCOLAIRES

DÉNEZÉ-SOUS-DOUÉ

	7h35-9h	9h - 12h	12h - 13h30	13h30 - 15h45	16h30 - 18h30
Tous les jours	Accueil périscolaire	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Accueil périscolaire

LOURESSE-ROCHEMENIER

	7h00 - 8h45	8h45 - 12h15	12h15 - 13h45	13h45 - 16h15	16h15 - 18h30
Tous les jours	Accueil périscolaire	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Accueil périscolaire

TRANSPORT

Un transport scolaire est organisé entre les deux écoles pour les familles habitant dans les communes de Louresse et de Dénezé.

RESTAURANT SCOLAIRE

Prix du ticket repas : 3,40 €

Veuillez informer la responsable de l'absence ou de la présence inhabituelle de votre enfant dès le matin, avant 9h30, par téléphone.

Dénezé

☎ 02 41 59 72 89

Louresse

☎ 02 41 59 33 76

En cas d'absence, tout repas non annulé est comptabilisé. Prévoir une serviette de table marquée au nom et prénom de l'enfant.

GARDERIE

	DÉNEZÉ-SOUS-DOUÉ		LOURESSE	
	Ouverture	Fermeture	Ouverture	Fermeture
MATIN	7h35	8h50	7h00	8h35
APRÈS-MIDI	16h30	18h30	16h15	18h30

A Louresse, le prix de la ½ journée par enfant est fixé à 2,50 €.

Deux tarifs ont été ajoutés au 01.09.17 :

- La dernière ½ heure du matin, de 8h05 à 8h35, est fixée à 1 €.
- La première ½ heure du soir, de 16h15 à 16h45, est fixée à 1 €.

La garderie est gratuite le soir de 16h15 à 16h45 pour les familles ayant un enfant dans les deux écoles du RPI.

A Dénezé, la facturation se fait au nombre de ¼ d'heure de présence (tarif en fonction du quotient familial).

VIE LOCALE

PROJETS SCOLAIRES

Pour l'année 2020-2021 : les enseignantes proposent différents projets. Certains sont annulés, d'autres fonctionnent :

2 classes PS2/MS, MS/GS :

- Poursuite de l'animation proposée par le PNR (Parc Naturel Régional) : « Art et nature » sur 3 demi-journées près de l'école (dont 1 matinée faite en novembre 2019) :

- « Peinture au naturel » le lundi 12 octobre : Claire, animatrice CPIE est intervenue auprès des classes de Mmes Butet-Ferreira et Fredon. Les élèves sont partis à la recherche des couleurs présentes dans la nature. Ils ont créé des palettes de couleurs et ont fabriqué de la peinture avec de l'herbe, des feuilles, des fleurs, un peu d'eau et de farine.

- « Musique verte » le jeudi 5 novembre : Mélanie, animatrice CPIE, est venue faire découvrir aux enfants les sons qui les entourent et jouer de la musique avec des éléments naturels.

Classe de CE1-CE2:

Thème de l'année : « Voyage à travers le monde » en lien avec différentes disciplines (littérature, questionner le monde, arts visuels...) et avec le Vendée Globe.

2 classe de CE1/CE2, CE2/CM1 :

Inscription au permis piéton pour les CE2, en lien avec la gendarmerie nationale.

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, différents projets avaient été proposés mais beaucoup ont été annulés, suite au confinement et au protocole sanitaire.

Les classes de PS2/MS et MS/GS ainsi que la classe de de CM1-CM2 ont pu participer aux premières animations proposées par le PNR pour les petits (sur le thème « Art et nature ») et par l'Agglo de Saumur pour les plus grands (sur le thème du Manga).

La classe de découverte pour les CE2-CM1-CM2, les autres animations, les spectacles et la fête de l'école ont du être reportés ou annulés.

Le président de L'APE, Anthony Bédard, a assuré la remise du cadeau de départ aux CM2 dans la cour de l'école le 02 juillet 2020.

3 classes PS2/MS, MS/GS et GS/CP :

Travail autour des animaux et de leur milieu de vie.

Pas de sortie prévue à ce jour en raison de la Covid-19 sauf celles en lien avec l'éducation nationale, à revoir en fin d'année suivant l'évolution de la situation.

Inscriptions des 3 classes à un spectacle du festival « Mômes en folie » en mars si la situation sanitaire le permet.

Classe de CE2-CM1 :

Projet « Vendée Globe », liant différentes disciplines (littérature, questionner le monde, arts visuels...).

Un parcours avec Imagin'R : « Grains d'hommes » : conférence autour de la manière de vivre des enfants dans le monde au Dôme à Saumur, accepté pour la classe mais reportée en juin ou septembre 2021.

Natation scolaire pour les GS et les CP :

10 séances de natation à la piscine de Doué-la-Fontaine depuis le 15 septembre jusqu'au 1er décembre 2020. En raison du renforcement du protocole sanitaire, seule la classe des GS/CP a pu bénéficier des 5 séances restantes au retour des vacances de novembre.

Classe de CM1-CM2 :

Le projet de la classe « Sur les traces du passé - découverte des éléments patrimoniaux locaux puis plus éloignés » se voulait un projet au fil l'année mais ne démarrera finalement qu'au printemps, en espérant que les musées soient ouverts d'ici là » : découverte des dolmens, des traces d'un habitat néolithique à Rochemenier, de la Motte carolingienne, de la vie troglodytique à Louresse et Dénezé du Moyen-Age à l'industrialisation au 19ème siècle (visite du musée troglo, de la caverne sculptée).

Une classe de découverte est organisée, avec les CM2 seulement, fin mai, à Nantes, sur d'autres traces historiques : Nantes, port esclavagiste (mémorial et expo dans le château de la Duchesse Anne), Le musée Jules Verne, les Machines de l'île, l'histoire industrielle de Nantes avec les usines LU, le port de Pêcheurs de Trentemoult.

INSCRIPTIONS ET CONTACT

Pour toute nouvelle inscription en maternelle, veuillez vous adresser à la mairie de votre commune de résidence puis à l'école de Dénezé, avec les pièces suivantes : photocopie du livret de famille, carnet de santé.



DÉNEZÉ-SOUS-DOUÉ

École Les blés d'or
1, rue principale

☎ 02 41 59 78 92

✉ ce.0490445t@ac-nantes.fr

LOURESSE-ROCHEMENIER

École Alexandre Pain
8, rue principale

☎ 02 41 59 31 33

✉ ce.0490707c@ac-nantes.fr

<http://rpidenzelouresse.toutemonecole.com>

ASSOCIATIONS

Le dynamisme des associations sur la commune de Louresse-Rochemenier montre l'élan de solidarité des citoyens, l'envie d'action et la volonté d'animer notre village. Peu importe leur taille, chacune des associations joue un rôle primordial dans la vie de la commune.

Les associations sont le reflet de l'âme et du dynamisme de la vie de nos villages.



Depuis la loi du 1er juillet 1901, chaque porteur de projet est invité à se monter en association. Pour concrétiser et mener à bien des projets, des actions, les associations peuvent nouer un partenariat avec la commune. Ce lien permet de gagner en visibilité, d'obtenir un accompagnement technique, une aide financière.

Les subventions doivent être « justifiées par un intérêt général et destinées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité » (l'article 9-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations par la loi relative à l'économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014).

A ce sujet, la municipalité remercie vivement toutes les associations de la commune pour leur réactivité. En effet, les dossiers de demande de subventions ont tous été rendus complets et dans le temps imparti. Ainsi, ils permettent à la commission finance de travailler sereinement avant l'élaboration du budget 2021.



La nouvelle municipalité invite tous les porteurs de projets à se signaler en Mairie. Si vous souhaitez créer une nouvelle association, vous pouvez également joindre la municipalité pour étudier un soutien logistique et vous faire connaître par le biais des différents outils de communication dont la mairie dispose.

La subvention accordée par la précédente municipalité est signalée sous le nom de chaque association dans les pages suivantes. Actuellement, nous sommes en préparation du nouveau budget et nous étudions toutes les demandes de subventions pour 2021.



VIE LOCALE

LES PETITES CHEMINÉES

Subvention accordée en 2020 : 2 500 €

Nom du Président : Nicolas Mathieu

Nombre de bénévoles ou adhérents : 83



CONTACT

Email : lespetitescheminees@gmail.com

L'association "Les P'tites Cheminées" a pour objectif de faire découvrir ou redécouvrir le village troglodytique de plaine de Rochemenier. Un festival est organisé tous les ans, de nombreuses prestations artistiques et culturelles y sont proposées.

Le souhait de tous les membres de l'association est que le plus grand nombre de citoyens passe des moments agréables et conviviaux, dans la découverte d'un patrimoine, d'un artiste, d'une rencontre... Et ce, dans la joie et la bonne humeur.



ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD

Subvention accordée en 2020 : 359 €

Nom du Président : Germain Métivier

Nombre de bénévoles ou adhérents : les anciens combattants de Louresse-Rochemenier

L'association départementale des combattants, prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc de Maine-et-Loire est ouverte à tous les prisonniers et combattants.

L'association a pour objectif de suivre la liquidation des problèmes nés de la captivité et de la guerre.

Elle vient également en aide à ses adhérents en général, et plus spécialement aux familles et ressortissants décédés ou à ceux qui sont malades ou dans la détresse, ainsi qu'à leur famille. Notamment en organisant elle-même ou par l'intermédiaire de ses sections, des œuvres de solidarité sociale : maison de convalescence, et de repos, voyages éducatifs, encouragement aux sports et aux arts, organisation de loisirs.

Elle maintient également les contacts entre les anciens prisonniers de guerre, et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et ses adhérents de toutes catégories sociales et de toutes origines, dans l'esprit d'union, de solidarité, dans le culte de la Patrie et une volonté de justice sociale.

Dans notre commune, l'association organise et participe aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre, organise le vin d'honneur, et représente la commune au rassemblement du congrès départemental.



CONTACT

Tél : 02 41 50 33 96



ASSOCIATION CULTURELLE DE LOURESSE (A.C.L.)

Subvention accordée en 2020 : 538 €

Nom du Président : Martine Landry

Nombre de bénévoles ou adhérents : 46 (Louresse-Rochemenier)
30 (Hors-commune)

Les Loups en Scène (9 comédiens au total) ont joué en 2020 durant 7 représentations "On a perdu le Youki", une comédie théâtrale d'Yvon Taburet. La mise en scène est d'Elisabeth Arnaud, metteuse en scène professionnelle. Suite à ces représentations, un chèque de 843 € a été remis à la Ligue Contre le Cancer.

Toutes les représentations ont pu être jouées juste avant le confinement. Cette année, Les Loups en Scène ont décidé de reporter leur pièce de théâtre à 2022.

L'Art Floral est organisé en deux cours : le mardi de 14h à 16h et le mercredi de 15h à 17h, avec Florence Perceveau. Il y a 17 participants. Le budget est de 20 €, fournitures comprises.

Le yoga a pu redémarrer en septembre avant le deuxième confinement. Les cours se divisent en deux groupes : de 17h45 à 18H45, et de 18h à 20h, le mardi. Jean-François Brochard anime ces cours.

La soirée contes qui devait avoir lieu au musée troglodyte de Rochemenier en juin 2020 a été annulée. L'association espère pouvoir organiser la soirée en juin 2021, avec les conteurs de la Jabotée.

Enfin, depuis le confinement, la marche n'a pas repris. Dès que cette activité pourra reprendre, la municipalité l'annoncera à travers la Lettre de Louresse-Rochemenier.



CONTACT

Tel. : 06 58 36 35 77



UKR'NGO

Nom du Président : Sylvie Milkailovitch

Nombre de bénévoles ou adhérents : 46 (Dans le saumurois)



L'association a été créée dans les Mauges en 2008. Une antenne dans le saumurois a ouvert en 2019. Plusieurs habitants de la commune font partie de cette association, dont sa présidente.

Les projets de l'année 2020 ont malheureusement été annulés. 30 membres devaient se rendre en Ukraine en mai. L'arrivée des jeunes danseurs de l'école Kalyna en avril n'a pas eu lieu non plus.

Pour financer leurs projets, une collecte de papier est organisée (du 29 janvier au 12 février 2021 sur le parking du magasin Intermarché). L'association espère également pouvoir organiser une randonnée en mai/juin.



CONTACT

Tel. : 06 76 18 84 04

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Subvention accordée en 2020 : 596 €

Nom du Président : Anthony Bédard

Nombre de bénévoles ou adhérents : 180



L'association des parents d'élèves (APE) du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Dénezé- sous- Doué/Louresse- Rochemenier :

L'APE a pour rôle d'apporter une contribution à la vie scolaire des enfants. Les bénéfices des différentes ventes et manifestations organisées au fil de l'année servent à soutenir financièrement les écoles pour la réalisation des projets pédagogiques des classes (financement des sorties scolaires, des activités, du voyages scolaires, achats de livres, de jeux, de matériels informatiques...).

Il s'agit également de proposer des événements conviviaux et festifs pour les enfants et leurs familles, tels que le goûter de Noël, le carnaval, le vide grenier et bien sûr la fête des écoles.

L'année scolaire 2019/2020 avait bien commencé, avec une bonne participation des familles à nos premières ventes et une forte affluence à nos trois premiers événements, le goûter de Noël, la boum en janvier et le carnaval en mars. Ensuite, l'épidémie de COVID- 19 n'a pas permis d'organiser nos deux plus grosses manifestations, le vide grenier et la fête des écoles et cela a entraîné l'annulation de la classe découverte à laquelle devaient participer les élèves du CE2 au CM2.

Cette année nous comptons sur l'amélioration de la situation sanitaire pour pouvoir organiser nos événements de plein air : le carnaval, le vide grenier, programmé le dimanche 11 avril sur le terrain du clos des mousseaux à Dénezé (couplé au marché fermier de l'association les campagn'arts), et la fête des écoles en juin.

Nous espérons également que les élèves de CM2 pourront partir en séjour à Nantes en mai/juin.

Une opération "collecte de papiers" est prévue à Dénezé du 2 au 16 avril, les bacs seront situés devant la salle des fêtes, tout le monde est invité à venir y déposer ses vieux papiers : enveloppes, courriers, lettres, annuaires, catalogues, magazines, livres, cahiers, bloc-notes, publicités, prospectus,... Les bacs seront vidés plusieurs fois sur cette période.

CONTACT

Tel. : 07 81 91 88 32

Email :

apedenezelouresse@laposte.net



ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES ET CHASSEURS

Subvention accordée en 2020 : 239 €

Nom du Président : Jean-Paul Martin

Nombre de bénévoles ou adhérents : 22 (Louresse-Rochemenier)
7 (Hors-commune)

L'association a pour objet l'exercice du droit de chasse grâce à une gestion rationnelle du patrimoine cynégétique, conformément au devoir de chacun et en veillant à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit ; le tout sur les territoires où l'association possédera le droit de chasse, soit par des apports de sociétaires, soit par des cessions, soit par des locations.

Elle défend les intérêts agricoles. Elle assure le respect des propriétés et des récoltes et la répression du braconnage, ainsi que la régulation des prédateurs par des piégeages ou battues.



ASSOCIATION SPORTIVE DES VILLAGES RÉUNIS (A.S.V.R.)

Subvention accordée en 2020 : 1357 €

Nom du Président : Marc Martin

Nombre de bénévoles ou adhérents : 27 (Louresse-Rochemenier)
388 (Hors-commune)

L'ASVR créée en 1986 regroupe 4 communes (Brigné, Grézillé, Louresse-Rochemenier et Tuffalun) et est composée de six sections (football, gym, tennis de table, au rendez-vous de la danse, danse en ligne et marche).

Les subventions sont reversées à l'ensemble des sections qui ont des besoins tant en acquisition ou renouvellement de matériel qu'en personnel d'encadrement pour certaines d'entre elles.

Le manque d'arbitre officiel au sein du club reste un point sensible que nous essayons de résoudre. Les licenciés peuvent compter chaque week-end sur la présence de nombreux bénévoles. Le groupe ne cesse de s'enrichir de nouvelles personnes et est en perpétuel renouvellement. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous êtes intéressé.

Depuis plusieurs saisons nous travaillons avec le club des Verchers-sur-Layon. Cette année nous avons rassemblé nos effectifs féminins avec ce club et nos voisins de l'Entente Sportive ES Layon Martigné. L'entente permet de consolider le développement du football féminin et facilite la progression des jeunes filles dans leurs catégories respectives, U11F au U18F.



CONTACT

www.asvr.club



CLUB DE L'AMITIÉ

Subvention accordée en 2020 : 670 €

Nom du Président : Vigneron Rémi

Nombre de bénévoles ou adhérents : 23 (Louresse-Rochemenier)
13 (Hors-commune)

Le club de l'amitié a pour objectif de créer, d'animer et développer les rencontres et les liens d'amitié entre les membres. Le club organise et coordonne des activités culturelles et participe à l'animation de la vie communale.

Il est aussi un relais des positions du Mouvement des Aînés Ruraux, en faveur des retraités et personnes âgées.

Après une année qui n'a pas permis aux adhérents de se retrouver régulièrement à cause de la crise sanitaire, le club a beaucoup de projets pour l'année prochaine : bottereaux en février, le traditionnel pot au feu du mois de mars, concours de belote en mai avec la commune de Denezé-sous-Doué et le pique-nique de juillet avant la trêve estivale.

Vous retrouverez toutes les informations et les dates dans la lettre de Louresse-Rochemenier.



CONTACT

Tel. : 06 77 81 83 81

VIE LOCALE

LE COMITÉ DES FÊTES

Nom du Président : Betty Vigneron

Nombre de bénévoles ou adhérents : 6

Le comité des fêtes avait fait l'année dernière un don à l'école de Louresse-Rochemenier, pour leur financer une sortie lors du voyage scolaire en Auvergne.

En 2020, le comité des fêtes n'a pas pu organiser sa traditionnelle fête de l'omelette à cause de la crise sanitaire.

Les membres de l'association espèrent pouvoir organiser à nouveau ce rendez-vous incontournable de la commune au printemps. Une partie des bénéfices seront reversés à une association. Des bénévoles au grand cœur.

Nous espérons tous pouvoir nous réunir au printemps, pour déguster l'omelette et danser ensemble.



CONTACT

Tél : 06 71 31 99 73



SOCIÉTÉ DE LA NOUVELLE PATRIE

Subvention accordée en 2020 : 554 €

Nom du Président : Auguste Jarry

Nombre de bénévoles ou adhérents : 6

Retrouvez l'histoire de l'association "La Nouvelle Patrie", dans nos pages "Histoire".



ETANG DE PÊCHE

La pêche a été annulée le 17 mars 2020. Le 26 août, la nouvelle municipalité a décidé la gratuité de la pêche jusqu'au 31 décembre 2020. Quelques habitants de la commune souhaitent développer la pêche à l'étang des Marais. Si ce projet vous intéresse, merci de vous rapprocher du secrétariat de la Mairie.



MUSÉE TROGLO

UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

Dans le contexte sanitaire de la Covid 19, le musée s'est adapté à la situation. Les deux confinements ont eu pour conséquence la fermeture pendant deux mois, du 15 mars au 15 mai et un mois durant le mois de novembre, précipitant d'autant la fermeture hivernale.

Nous avons mis en place un protocole sanitaire pour recevoir les visiteurs dans les conditions souhaitées par la Préfecture. A cet effet, l'entrée du musée a été adaptée en créant un flux Entrée et Sortie depuis la rue, ainsi que pour l'attente des visiteurs au niveau de la billetterie marquant une distanciation physique. Le nombre de personnes par salle a été indiqué à l'entrée de chacune d'entre elles créant des files d'attente dans les jours de forte fréquentation. Le public a été reconnaissant de ces mise en place offrant une sécurité de visite.



L'ÉQUIPE D'ACCUEIL

Si vous êtes passés nous voir cet été, vous avez pu découvrir les membres de l'équipe d'accueil.

De gauche à droite : Patrick, Vincent, Frédéric, Pierre, Chloé.

LE PARCOURS DE VISITE

En 2020 le musée a reçu 31 objets en don de 5 donateurs, dont la forge à affûter les faucilles ci-contre. Certains sont exposés sur le parcours, la plupart ont été mis en réserve.



Les cartels des salles ont été imprimés sur des supports pérennes afin d'améliorer le confort de visite et de professionnaliser le parcours.

A cet effet « la Famille Troglo », dessinée par un étudiant graphiste, a été intégrée à ces pancartes pour attirer l'attention des plus petits.

Dans l'audio-média-guide, 3 animations numériques ont été ajoutées : le creusement des fermes, le manège à chevaux et le vironou. Elles viennent compléter celles déjà présentes : l'étable et le pressoir à vin casse-cou. Vous pouvez les découvrir avec tout le contenu textes et images sur la tablette en location à la billetterie.



ENTRÉE GRATUITE

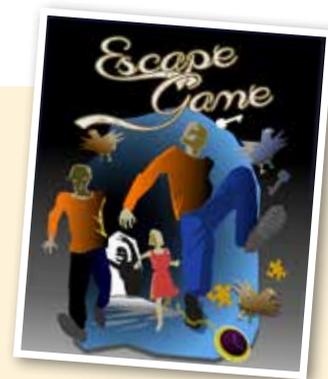
Nous vous rappelons que pour tous les habitants de la commune l'entrée du Musée Troglo est gratuite. Les personnes hors commune qui vous accompagnent bénéficient d'un tarif réduit.

TOURISME PATRIMOINE

LES ESCAPE GAMES

Ces jeux grande nature, se déroulent le soir à la nuit tombée lorsque les visiteurs ont quitté le musée. S'ouvre alors un décor naturel propice à toutes les histoires et légendes. Les joueurs ont une heure pour parcourir les différentes zones du site pour récolter les indices, résoudre les énigmes et s'échapper avant qu'il ne soit trop tard ! Il n'y a pas de seconde chance.

Deux scénarios sont disponibles : « le Troglophage » et « l'Or de la Cave Perdue ». Tous deux se réfèrent à l'imaginaire du monde souterrain.



Le visuel a été créé par Lionel Benancie, artiste habitant la commune. Les personnages sortent en courant des souterrains au fond desquels se trouve un personnage menaçant. Une course est entamée pour résoudre des énigmes, concrétisées par des clés et des morceaux de puzzle. L'action est rapide. Les poules qui volent témoignent d'une atmosphère active. Les joueurs sont contraints par le temps. Une montre entrave leurs mouvements.

Vous aussi, vivez une expérience unique entre amis, en famille ou entre collègues pour profiter des lieux d'une manière différente, sur une date proposée par le musée ou sur demande.

LES SAVEURS DES TROGLOS, D'ÉTÉ ET D'AUTOMNE

Dimanches 19 juillet et 11 octobre 2020, en journée

Le Musée Troglo a accueilli les producteurs et artisans locaux qui donnent à l'Anjou toute son authenticité. Le four traditionnel de la ferme a été rallumé pour cuire les fouées et régaler les visiteurs. Chacun pouvait en acheter et déguster sur place en version sucrée, salée ou encore nature ! La pâte à fouée a été confectionnée par le boulanger de Louresse-Rochemenier, Thierry Georget.



Ces journées ont été l'occasion de rencontrer les producteurs et artisans locaux et déguster les spécialités locales. Ainsi, plusieurs stands se sont installés sur le parcours de visite.

VIP : VISITE INSOLITE ET PRIVÉE

Dans ce contexte sanitaire particulier, nous avons proposé cet été une visite extra-muros du musée pour découvrir le village de Rochemenier dans son ensemble afin d'avoir plus d'espace et ainsi répondre aux distanciations physiques.

Pendant 2 heures, les visiteurs ont suivi Annie Brethon, archéologue, guide conférencière, conteuse et ancienne troglodyte de Rochemenier, à la découverte du village de Rochemenier qui a su s'inscrire à travers le temps :

- le 21^e siècle et la création d'un hôtel souterrain
- le 17^e siècle avec le logis de Pierre Basse
- le Moyen Âge, son église et sa nécropole carolingienne
- les premiers signes de civilisations datant d'il y a 5000 ans

Nous remercions les habitants d'avoir accueilli les groupes pour découvrir leurs souterrains.



CONNAISSEZ-VOUS LA « SOCIÉTÉ DE LA NOUVELLE PATRIE » ?

Peut-être pas ... Elle est pourtant Louressienne et bientôt centenaire ... vous ne voyez toujours pas ?

Et bien, nous allons vous raconter son histoire, grâce à Mr. Auguste JARRY, fidèle sociétaire et président de la « Société » durant de nombreuses années et aux documents qu'il a bien voulu nous prêter.



La « Société de la Nouvelle Patrie » est créée le 12 juillet 1925. « Nouvelle » car elle est toute récente et se différencie ainsi de l'autre association déjà présente à Louresse et « Patrie » car elle va réunir des Louressois respectueux de leur pays.



En ce mois de juillet 1925, un groupe de Louressois souhaitent ainsi « organiser une société d'amusement ». Mais que recouvre donc ce terme « d'amusement » ? Ce sont les termes mêmes des statuts employés à cette époque, « amusement » signifiant tout simplement disposer d'un lieu de réunions, d'échanges, de divertissements (jeux de cartes, boule de fort, billard etc...) autour d'une bonne bouteille ou d'un repas convivial. Le premier président Mr. Emile BRETON et le vice président Mr. Louis OGER se chargent de la déclaration de la Société et des premières démarches : location d'un local, achat du vin destiné à la consommation des sociétaires. Le vin est livré en barrique de 220 litres et mis en bouteilles par les sociétaires.

Seuls les hommes résidant à Louresse sont admis dans la Société. Par ailleurs, la Société se dit « privée ». Que signifie à nouveau ce terme ? Il y avait à cette époque dans le village, une nette distinction entre les Louressois qui allaient à l'église et les autres ... Ainsi, la Société de la Nouvelle Patrie ne réunissait que « les autres » c'est-à-dire ceux qui n'allaient pas à l'église et passaient ainsi tous leurs dimanches à la Société, leurs enfants fréquentant il va s'en dire l'école publique.

Les statuts de la Société sont très précis, parfaitement explicites et presque drôles pour notre époque ...

Par exemple, « si une épouse ou un domestique vient chercher un sociétaire, il ne doit pas la faire attendre plus de cinq minutes ni proférer des insultes à leur encontre sous peine d'amendes » ! Gare à vous Messieurs restez courtois !

Ou encore, « il est interdit de venir à la Société en étant mal proprement vêtu ou en état d'ébriété » ou encore « les sociétaires se doivent de respecter les lieux, de ne pas les salir, de ne pas endommager les cannes de billard, de ne pas cracher dans le jeu de boules de fort, de ne pas voler du vin dans la réserve et d'assister obligatoirement aux obsèques des sociétaires défunts » ... « Tout contrevenant est mis aux amendes » ...



Ceci étant, la Société fonctionne fort bien, elle correspond parfaitement aux besoins recherchés par ses membres et va réunir jusqu'à 80 membres à certaines époques.

Très vite les sociétaires souhaitent disposer d'un local pour jouer à la boule de fort. Ils vont donc le construire eux-mêmes, limitant ainsi les frais au strict minimum, car certains sociétaires s'opposent vite au projet, craignant une hausse significative des adhésions. Puis ils vont acquérir tout le matériel nécessaire au jeu de boules.



TOURISME PATRIMOINE

Aujourd'hui malheureusement, la boule de fort n'existe plus à Louresse, elle a pris fin en 1964 par manque de clients, les « aînés » naturellement adeptes de la boule de fort n'étant pas remplacés par les plus jeunes. Mais savez vous où se situait la salle du jeu de boules ? Et bien tout simplement en lieu et place de la grande salle des fêtes actuelle, le jeu de boule se cache sous le parquet de la salle ... Regardez bien lors de votre prochaine visite, vous comprendrez ainsi pourquoi votre salle des fêtes possède ces dimensions aussi spécifiques !

En plus de la boule de fort, les sociétaires se dotent de deux billards français et de jeux de cartes pour la belote essentiellement. Une concierge est embauchée, elle est logée dans la petite maison qui se situe derrière la salle des fêtes. C'est elle qui fait vivre les lieux : elle est chargée de l'entretien des jeux et elle sert les boissons lors des réunions.

La société vit bien et même très bien. Elle devient un véritable lieu de retrouvailles et de partages d'excellents moments entre les sociétaires les samedis soirs et les dimanches. Il règne une très bonne entente entre les associés, la société devient un « club » tout à fait amical, sans discorde et où il fait bon parler. « On causait d'affaires et d'autres choses » ... comme le dit si joliment l'actuel président Mr. Auguste JARRY. Ainsi les murs de votre salle des fêtes sont emplis de secrets ...

Mais aujourd'hui qu'est devenue cette belle association ?

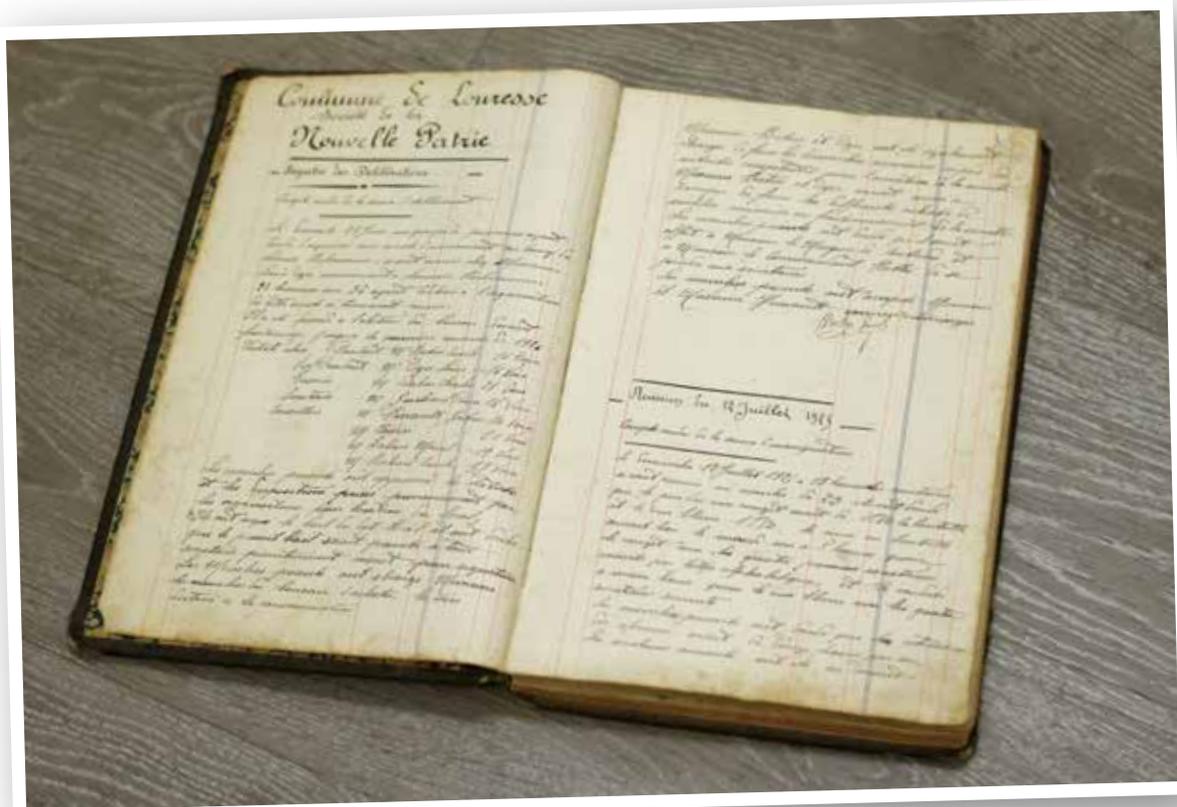
Mr. Auguste JARRY nous raconte encore ... Arrivé à Louresse est 1969, pour travailler dans la viticulture, Mr. JARRY va très vite et naturellement s'investir dans les associations du village. Il est d'abord simple sociétaire de l'association, puis il sera élu président en 1982 jusqu'à nos jours.



La société a beaucoup évolué depuis sa naissance, ses activités ne sont plus aussi développées et le nombre de ses associés a bien diminué. En effet, elle ne compte plus aujourd'hui que 7 membres qui se réunissent désormais dans le petit local situé derrière la salle des fêtes. On y voit toujours un beau billard, des jeux de cartes bien sûr et une petite cave. Elle réunit quelques « habitués » autour d'un verre et d'une partie de belote.

D'après Mr. JARRY, les aînés ne sont plus assez nombreux et la jeune génération n'a pas repris les rênes de cette belle association.

Alors Louressiens Louressiennes ! A vos idées à vos projets pour faire peut être revivre cette belle association !



VIE PRATIQUE

LIGNES DE BUS

La commune de Louresse-Rochemenier est desservie par deux lignes de bus :



Angers - Doué-la-Fontaine - Montreuil-Bellay

Plus d'informations : aleop.paysdelaloire.fr ou 02 41 36 29 46



Saumur - Doué-en-Anjou - Tuffalun

Plus d'informations : www.agglobus.fr ou 02 41 51 11 87

TRANSPORT À LA DEMANDE

La commune de Louresse-Rochemenier est desservie par le transport à la demande ALÉOP des Pays de la Loire : Un véhicule passe vous prendre à votre arrêt et vous amène sur la ligne régulière



Plus d'informations : aleop.paysdelaloire.fr ou 02 41 22 72 90

TADAé est un service de transport en commun de proximité, fonctionnant sur réservation. Il est proposé par le réseau Saumur Agglobus. Son principe est simple : sur appel téléphonique, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt le plus proche de chez vous pour vous conduire à votre pôle de centralité.



Plus d'informations : www.agglobus.fr ou 02 41 51 12 62

VELO ELECTRIQUE

Avaé est un service public de location longue durée de vélo à assistance électrique (VAE) créé par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire. Sa gestion est confiée à Saumur Agglobus. Ce service à la population vous permettra d'apprécier pleinement les avantages de ce mode de transport électrique, économique et écologique. Avaé s'adresse prioritairement aux habitants et aux actifs de plus de 18 ans (16 ans pour les jeunes en apprentissage ou équivalent) des 47 communes qui composent le territoire de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.



41 €/mois
111 €/trimestre
364 €/an

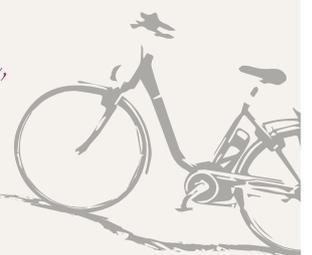
assurance incluse

tout équipé

maintenance comprise

de 1 à 12 mois

● électrique,
● économique,
● écologique



Plus d'informations : www.agglobus.fr ou 02 41 51 11 87

INFOS UTILES

VOUS N'ÊTES PAS SEUL ...

POLICE 17 – POMPIERS 18 – SAMU 15
MÉDECIN WEEK-END : 02 41 33 16 33 – PHARMACIE : 3237

CENTRES HOSPITALIERS

Centre Hospitalier R. Universitaire d'Angers

Standard : **02 41 35 36 37**

Urgence : **02 41 35 32 97**

Centre Hospitalier de Cholet

Standard : **02 41 49 60 60**

Urgence : **02 41 49 65 24**

Centre Hospitalier de Saumur

Standard : **02 41 53 30 30**

Urgence : **02 41 53 32 32**

INFIRMIERS

Centre de soins de Doué-la-Fontaine :

02 41 59 20 52

PARENTS – ADOLESCENTS

1 rue de la Boetie 49000 ANGERS

Tél. **02 41 47 47 37** – Fax **02 41 47 44 00**

Coordinatrice : *Françoise FEDERKEIL*

VOICI QUELQUES NUMÉROS POUR VOUS AIDER

Violences conjugales - Femmes Info service

01 40 33 80 60 (rappel possible)

SOS Violences Femmes Informations

0 800 05 95 95 (appel gratuit)

Allô Enfance maltraitée

numéro national : 119 (appel 24h/24 gratuit)

SOS Amitié

02 41 86 98 98 (appel 24h/24)

CENTRES D'ALCOOLOGIE

79 avenue Pasteur 49100 ANGERS

02 41 43 73 26

6 rue Pasteur 49400 SAUMUR

02 41 67 51 87

ASSOCIATIONS D'AIDE ET DE SOUTIEN

Alcoolique anonymes

02 41 48 49 48

Croix d'or

02 41 54 17 90

Vie Libre

02 41 86 07 22

Les amis de la santé

02 41 70 20 39

COMITÉ DÉPART DE PRÉVENTION DE L'ALCOOLISME DU MAINE-ET-LOIRE

12 rue Bichat 49400 ANGERS

02 41 73 27 23

FRANCE SERVICES

La Maison des Services de Doué-en-Anjou vous accompagne dans vos démarches administratives et numériques, quels que soient votre âge et votre régime de protection sociale.

4 rue Saint-Denis - Doué-la-Fontaine

49700 DOUE-EN-ANJOU

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi et jeudi : 9h-12h / 13h30-16h30

mercredi : 9h - 12h

vendredi : 13h30 - 16h30

02 41 31 75 35 / ms.doueeanjou@msa49.msa.fr

LISTE DES ENTREPRISES SUR LA COMMUNE



LOISIRS

SONORISATION

NICOLAS MATHIEU

Tel : 02 41 38 35 51 / 06 18 03 96 53

Mail : mathieusonorisation@orange.fr

LES ECURIES DE VILVERT

M PACHA ALLAN

Tel : 06 31 43 25 41

Mail : ecuries.vilvert@wanadoo.fr

Site : ecuriesdevilvert.e-monsite.com

ARKADA PROMOTION

ARNAUD GUILLE

Tel : 02 41 50 89 18

Mail : arkadapromotion@orange.fr

Site : www.arkadapromotion.com



CRÉATION

ALESPRI ZEN - FLEURISTE

FLORENCE PERCEVEAU

Tel : 06 81 53 71 99

Mail : florence.vinsonneau@laposte.net

Site : www.alesprizenn.fr

HAIR TENDANCE - COIFFURE

RANCOISE GODINEAU

Tel : 02 41 38 93 39 / 07 70 52 36 98

L'ATELIER D'AMANDINE - COUTURE

AMANDINE LAURIOU

Tel : 02 18 81 11 11

Mail : contact@latelierdamandine.fr

Site : www.latelierdamandine.fr



RESTAURANT ET ALIMENTAIRE

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - FOUÉES

THIERRY GEORGET

Tel : 09 63 65 44 50

Mail : georget.thierry@orange.fr

LES DÉLICES DE LA ROCHE

ERIC et CORINE

Tel : 02 41 50 15 26

Mail : accueil@delicesdelaroches.com

Site : www.delicesdelaroches.com

LA DOUCEUR ANGEVINE

JEAN-JACQUES ROBIN

Tel : 02 41 59 13 12

Mail : jeanjacquesrobin@sfr.fr

Site : www.ladouceur-angevine.com

LES CAVES DE LA GENEVRAIE

M. JUSTEAU

Tel : 02 41 59 34 22

Mail : contact@rocaminori-hotel.fr

Site : www.caves-genevraie.fr

Ô BONNES FOUÉES, FOUÉES À DOMICILE

MICHEL LAVIGNE

Tel : 06 27 47 02 97

APICULTRICE

SYLVIE HAREL

Tel : 06 41 39 84 68

FROMAGER ET CREMERIE

ERIC ARCHELAY

Tel : 02 41 51 69 32



HÉBERGEMENTS

ROCAMINORI

M. JUSTEAU

Tel : 02 41 50 03 12

Mail : contact@rocaminori-hotel.fr

Site : www.rocaminori-hotel.fr

LES DÉLICES DE LA ROCHE

ERIC et CORINE

Tel : 02 41 50 15 26

Mail : accueil@delicesdelaroches.com

Site : www.delicesdelaroches.com

GÎTE DOMAINE DES VARENNES

DAVID DIARD

Tel : 06 01 12 05 25

Mail : contact@domainedesvarennes.com

Site : www.domainedesvarennes.com



MAISON / HABITAT / BÂTIMENT / JARDIN

ENTRETIEN PARCS ET JARDINS

STÉPHANE VASLIN

Tel : 06 13 25 33 92

YANNICK SERVICE MULTI-SERVICES

YANNICK CHAUVEAU

Tel : 02 41 50 31 84 / 06 17 25 15 18

ELAGAGE - TAILLE - ABATTAGE

JOSÉ CHAILLET

Tel : 06 16 69 48 41

ELECTRICIEN PLOMBIER

RICHARD CHAUDELET

Tel : 06 83 44 60 94

Mail : richard.chaudelet@laposte.net

JUSTEAU 49 MACONNERIE TERRASSEMENT

NOEL ET JEAN JUSTEAU

Tel : 02 41 59 33 63

Mail : contact@justeau49.fr

Site : www.justeau49.fr

ENTREPRISE DE MACONNERIE

LAURENT BENETEAU

Tel : 02 41 50 97 04

EURL PINEAU MACONNERIE TAILLE DE PIERRE

CHARLES PINEAU

Tel : 02 41 59 19 14

Mail : eurl.pineau@orange.fr

MAG-BAT DESVALLON

SEBASTIEN DESVALLON

Tel : 02 41 53 94 27 / 06 24 69 69 64

MENUISERIE EBENESTERIE

EWEN WITTRANT

Tel : 02 41 67 48 96 / 06 19 77 64 20

Mail : ewenwittrant@yahoo.fr

ENTREPRISE DE PEINTURE

WILFRIED CHOLOUX

Tel : 02 41 59 36 93

ENTREPRISE DE PEINTURE

GUY HERVE

Tel : 02 41 59 69 96

ROUX PLATRERIE ISOLATION CARRELAGE FAIENCE

PEGGY et PIERRICK RAPICAULT

Tel : 02 41 59 28 78

Mail : contact@sarlroux49.com

Site : www.sarlroux49.com



PÉPINIÉRISTE / AGRICULTURE

PEPINIERES FOREST

ISABELLE et JEAN YVES FOREST

Tel : 02 41 59 35 17

Mail : pepinieres.forest@wanadoo.fr

Site : www.pepinieres-forest.com

GAEC COURANT PEPINIERISTE

BRUNO COURANT

Tel : 02 41 59 21 65

PEPINIERES LA LUCAZIERE

ALAIN et GHISLAINE PICHOT

Tel : 02 41 59 14 31

Mail : picho.alain2@wanadoo.fr

Site : www.pepinieres-pichot.fr

PEPINIERES CHARGE

CHRISTOPHE et CAROLE CHARGE

Tel : 02 41 59 13 02

Mail : contact@pepinieres-charge.com

Site : www.pepinieres-charge.com

ETA JARRY, TRAVAUX AGRICOLE

JOËL JARRY

Tel : 06 08 43 48 11

GAEC DES ECOTTIERS

REMI VERON

Tel : 02 41 59 72 41

AGRICULTEUR EARL GLANDAIS FOREST

JEAN MARIE GLANDAIS

Tel : 02 41 59 14 93

Début décembre, la mairie vous a sollicité en vous demandant de nous transmettre des photos de la commune (vue, paysage, rue, monument...) pour présenter la page de couverture du bulletin communal 2020.

Début janvier la commission communication a présélectionné 4 photos parmi toutes celles reçues et a lancé un post sur Facebook pour vous demander d'élire votre photo préférée.

Plus de 40 personnes ont voté, la photo qui a remporté le plus de vote est celle de Valérian Poirier. Cette photo a donc été sélectionnée pour présenter la couverture de ce bulletin 2020. Toutes nos félicitations !

Merci à toutes les personnes qui ont participé, toutes les photos reçues seront imprimées et une exposition sera installée prochainement dans le hall de la mairie.

